



Domaine du Bois de Chartres

# Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu du :  
**Syndicat de l'ASL**  
des propriétaires du domaine du bois de Chartres  
réuni le 16/03/2012 au club-house du domaine  
et des commissions du 16/03 et du 30/03

Réf : CRSy2012-2

Présents : Michel REDON, Président, - Patrick LAGUIONIE, Secrétaire – Jean-Paul MARTIAL, Trésorier – Franck TODERO, Syndic, Patrice VANNESSON, syndic.

Absent excusé : .Franck DANIEL, Syndic

La séance est ouverte à 20 heures 30 dans la salle du Club-House.

## 1. Election du Président, du Trésorier et du Secrétaire

Conformément à l'article 17.1 le Syndicat a élu en son sein le Président, le Trésorier et le Secrétaire à l'unanimité : **Président : Michel REDON – Trésorier : Jean-Paul MARTIAL – Secrétaire : Patrick LAGUIONIE – Syndics : Franck DANIEL - Franck TODERO et Patrice VANNESSON.**

Franck TODERO sera le référent « Tennis » chargé de ce dossier. Il assumera aussi la responsabilité du « Club-house », il sera en effet chargé de centraliser les réservations et de contractualiser la mise à disposition de la salle et de la cuisine. Michel REDON sera le référent « Piscines ». Le Syndicat est heureux d'accueillir en son sein Patrice VANNESSON qui sera notre consultant pour les questions juridiques.

## 2. Agenda

- Repas de l'ASL : Fête des voisins : elle aura lieu le **vendredi 1er juin en soirée**.
- Journée Travaux : La journée dédiée aux travaux bénévoles des propriétaires aura lieu le **Samedi 5 mai 2012** à partir de 9h. Toutes les bonnes volontés seront utiles ! Au programme : rangements, mise en déchetterie, balayage des feuilles, nettoyage des courts de tennis, des piscines, lasurage des boiseries extérieures du club-house, décapage et peinture des poteaux de football, pose des filets...

## 3. Assurances

Les tarifs de Groupama augmentant régulièrement (presque 1000 € en 2011) nous travaillons à revoir le contrat Groupama en supprimant éventuellement le « contrat piscines » qui ne nous garantit ni le gel, ni le vol.

Nous avons également noté que la surface assurée était de 284m<sup>2</sup> sur nos contrats alors que nous avons moins de 150 m<sup>2</sup> de bâtiments clos. Parallèlement nous avons demandé un devis à MMA Créon. Patrice VANNESSON sera chargé de vérifier les garanties accordées sur les contrats existants ou futurs.

## 4. Commission « patrimoine non bâti et Travaux »

A l'issue de cette mini-réunion syndicale, avait lieu la commission chargée de donner un avis sur les travaux forestiers et sur les achats à effectuer.

Michel MOMON et Jean-Pierre RATIER étaient présents.

### a. Travaux forestiers

Patrick LAGUIONIE représente le projet et fournit un tableau comparatif des devis.

Entreprises	détail prestation	Total	options
LORENZO Jardins et AGTP	<i>abattage et débroussaillage, nettoyage de la parcelle sur 10000 m<sup>2</sup> comprenant dessouchage, enlèvement des troncs, branches et divers végétaux, mise en état et brûlé sur site. Enlèvement des grillages et poteaux béton, deux passages en escaliers sur le talus, sentiers à refaire.</i>	28 406,40 €	
GARZARO et CLUZEAU	<i>Nettoyage au girobroyeur là où l'engin peut passer. Nettoyage du coteau avec du matériel manuel. Réfection du chemin, canalisation de l'eau du lot3 avec buse béton, curage de la mare, mise en place de deux passages dans le talus envers la mare avec marches en rondins. Arrachage de souche.</i>	6 721,52 €	

<b>EARL TITE</b>	<i>Passage du broyeur dans le sous-bois, passage du rotofil autour des arbres. Souches, troncs et grosses branches laissées en l'état. Réglage du terrain sur le sentier de promenade. Escaliers marches en rondins bois classe IV. Curage de la mare, terres étendues sur le côté, nettoyage de l'île.</i>	<b>12 330,76 €</b>	option: rognage des souches, troncs et grosses branches : 2200 €HT
<b>PUYAU paysagiste</b>	pas de réponse		

La commission donne un avis favorable à la proposition de MM GARZARO et CLUZEAU. Nous réunirons ces deux entrepreneurs afin de caler le chantier avec eux.

### **b. Travaux et achats**

- Des petits travaux d'électricité sont à prévoir (éclairage extérieur), ils pourront être effectués pendant la journée travaux.
- Des stores occultant les baies du club-house seraient les bienvenus afin de préserver l'intimité des propriétaires qui louent la salle. J.Pierre RATIER ne juge pas cette proposition pertinente.
- Un filet de protection du petit bain sera acheté pour 430 €, en remplacement de la lourde bâche.
- Un barbecue est à prévoir en remplacement de celui qui nous a été dérobé. Nous nous renseignerons sur la faisabilité d'un bricolage ou d'un achat.
- Une armoire métallique pour archiver les documents de l'ASL est nécessaire. Il est proposé de se renseigner en premier lieu dans les dépôts vente et dans les magasins spécialisés de matériels de bureau d'occasion.
- Une table de ping-pong massive d'extérieur est prévue pour aménager la ZIS. Il existe des modèles lourds en béton ou plus léger à fixer au sol en résine synthétique. Le premier type de table coûte 1500€ HT, le second moins de 1000 € HT.
- Une poubelle d'extérieur habillée de bois serait nécessaire sur le parking. Cet achat est jugé très onéreux : plus de 200 € HT.
- Une nouvelle barrière interdisant l'accès aux véhicules dans la ZIS était envisagée. La discussion amène à penser que cet investissement n'est pas utile. Il semble en effet préférable de faire appel au sens civique de chacun en demandant aux propriétaires utilisant la salle de laisser les véhicules sur le parking et de n'amener temporairement au plus près des cuisines qu'un seul véhicule quand cela est nécessaire en passant par le derrière du club-house.
- Les réservations du club-house seront affichées sur le panneau près du robinet et mises en ligne sur l'agenda de notre site.

## **5. Commission « Vie du domaine »**

La commission « vie du domaine » s'est réunie le 30 mars pour organiser le repas champêtre dans le cadre de la Fête des Voisins. Le repas qui aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juin en soirée fera l'objet d'une inscription. En effet, cette année nous innovons en faisant appel à un traiteur pour les amuse-gueules et le plat principal. Au menu donc : tapas (encornets blanc sauce curry, lamelles sauce safran, gambas au riesling) avec la traditionnelle sangria, puis une paëlla (riz poivrons, oignons, petits pois, lamelles de calamars, crevettes roses, moules, chorizo et morceaux de poulet.) Ces éléments seront pris en charge sur le budget de l'ASL comme voté en AG. Une feuille d'inscription sera prochainement distribuée dans vos boîtes à lettres. Les convives devront apporter les desserts et le vin afin de compléter ce repas. Pour tout renseignement contacter Franck TODERO (lot 22 0556234255)



Le Secrétaire  
Patrick LAGUIONIE